

Demande de révision du plan de secteur dans le centre de la Commune par la réalisation
d'une zone d'enjeu communal fondée sur le dossier de base – Réunion d'information
préalable du public - Compte-rendu des remarques parvenues suite à cette réunion

Dans les 15 jours de la réunion d'information préalable, toute personne peut adresser ses remarques au Collège en vertu de l'article article D.II.47 du CoDT.

La commune a recensé 16 lettres de remarques qui abordent les thèmes suivants :

1. La mobilité, et plus particulièrement les craintes liées à la mise à sens unique de la N5 comme envisagé dans le Masterplan
 - embouteillages sur la rue Michel Verbeek et l'avenue de l'Ange
 - insécurité
 - déviation du trafic dans les quartiers avoisinants, notamment dans le plateau de l'Ange
 - Centre Scolaire de Berlaymont difficilement accessible
 - proposition de prolonger le sens unique jusque l'allée du Petit Paris
 - présence du « sens unique automobile nord-sud N5 » à la page 100 du dossier de base
 - étude d'un vrai contournement du centre par le trafic de transit
 - étude d'un tunnel sous le centre pour réduire le trafic
 - un contournement Nord de Waterloo (N5/Ring Est à Derscheid) pour rendre le centre piétonnier
 - mise en sens unique va permettre d'améliorer la mobilité douce, mais où va passer le flux en sens inverse ?
 - la mise en sens unique de la N5 est l'occasion d'améliorer la mobilité douce et de rendre la voirie plus attrayante
 -
2. Les modes doux
 - à privilégier
 - aménager des pistes cyclables sécurisées
3. La maison du tourisme
 - craintes liées à sa suppression alors que le bâtiment est repris à l'inventaire du patrimoine immobilier culturel et pastillé
 - bâtiment à maintenir mais qui pourrait accueillir une autre fonction
 - sa destruction va ouvrir des perspectives peu intéressantes, alors que le bâtiment fait partie d'un ensemble avec le musée Wellington
4. La nature
 - présence d'un arbre trentenaire et rare à maintenir et peut-être à faire classer, à proximité du magasin Club sur le parking

- préservation des espaces verts, les parcs Descampe et de la Libération et création des jonctions vers la ZEC et augmenter la biodiversité
- transformation du terrain de rugby en parc communal pour agrandir le parc de la Libération
- aménagements communaux en bordure des zones vertes pour permettre à des projets de voir le jour (agrandissement de la salle Jules Bastin, logements moyens et sociaux, homes etc.)
- ajout de zones vertes
- transformation de la surface derrière le musée Wellington en jardin
- création d'un kiosque convivial dans le parc Jules Descampe

5. Le périmètre

- à élargir (au Nord du rond-point Zara/venelle des 3 Sapins jusqu'à Sawa/allée du Petit Paris/Bld H. Rolin au Sud, et de l'avenue de l'Ange à l'Est à l'avenue des Sorbiers à l'Ouest)

6. Divers

- projet = initiative soutenue
- intégrer un pôle culturel dans le périmètre
- conserver les infrastructures collectives du centre et y ajouter d'autres
- créer une place sécurisée et prioritaire aux piétons, aux vélos et aux transports en communs non polluants
- prévoir un réaménagement de toute la partie du centre actuellement réservée aux sports
- réalisation d'un parvis communal convivial et public
- prévoir un parking souterrain à côté de la maison communale/Espace Bernier et transformer le parking aérien en parc et piétonniers
- ne pas créer de parkings payants et entretenir les parkings existants
- planifier des activités régulières dans le centre (marchés etc.)
- préserver l'ancienne cure
- préciser dans le dossier quel sera le taux d'imperméabilisation du sol dans la ZEC et quel sera l'impact sur le réseau d'égouttage
- diminuer fortement le taux d'imperméabilisation du sol dans le centre de manière à inverser la tendance
- pas de précision au sujet de l'objectif à atteindre pour Waterloo dans le dossier
- prévoir une maison de la citoyenneté
- manque de propos au sujet de la biodiversité
- pourquoi augmenter le nombre de logements dans le centre ?
- rentabiliser l'habitat et réfléchir au type de logements à prévoir
- pourquoi transformer les zones d'habitation uniquement en zones mixtes ?

- importance d'une réflexion sur le type d'habitat vu l'ampleur des investissements (nouvelle construction ou rénovation, habitat groupé etc.)
- importance de maintenir les infrastructures collectives et d'en intégrer d'autres dans le centre
- crainte quant à l'ajout de logements supplémentaires dans le centre (plus d'habitants = plus de voitures)
- crainte quant à la réalisation du projet sans étude d'incidences préalable
- garder les parkings en surface entre les commerces et la rue François Libert pour la viabilité du commerce
- préserver l'équilibre des parkings nécessaires à la viabilité des commerces
- demande d'un état détaillé sur le coût que représente le projet et la manière dont il sera financé, avant de poursuivre la procédure
- préciser sur quelle base l'école va pouvoir déménager et quel sera le mode de financement
- périmètre du parking souterrain à rendre flexible
- modifier/supprimer certains alignements obligatoires zone flexible pour place publique

